

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL PORTUAIRE
DU 19 JUIN 2019
(16h00-17h30)

Date rédaction	06/2019	Lieu	Port Portbail	Version	V1
Rédacteur	CD 50 SMEPA	Date réunion	19/06/2019		
Prénom et nom		Organisme		Pr	Ex
Membres du conseil portuaire					
M. Jean Morin	Président			X	
Représentants du concessionnaire					
M. Serge Laidet	Titulaire			X	
Mme Frédérique Boury	Titulaire				X
M. Jacques Coquelin	Suppléant				
M. Jean Lepetit	Suppléant				
Représentants du conseil municipal de Portbail					
M. Guy Cholot	Titulaire				X
M. Jacques Létang	Suppléant				
Représentants personnel du concessionnaire					
M. Olivier Lemaigen	Titulaire			X	
M. Kévin Mouchel	Suppléant			X	
Représentants personnel gestion des ports					
M. Thierry Leteissier	Titulaire			X	
M. Laurent Clergeau	Suppléant			X	
Représentant de l'activité pêche					
M. Alfred d'Aigremont	Titulaire			X	
M. Claude Bertot	Titulaire				
M. Héliel d'Aigremont	Suppléant				
M. Patrick Bertot	Suppléant				
Représentants de l'activité plaisance					
M. Fabrice Mouchel	Titulaire				X
M. Yannick Lecerf	Titulaire				X
M. Eric Leplongeon	Titulaire			X	
M. Michel Hamelin	Titulaire				X
M. Jean-Pierre Ombronne	Suppléant				
M. Jean-Marc Gaultier	Suppléant				
M. Hubert Manson	Suppléant			X	
M. Jean-Marie Jeanne	Suppléant				
Représentants de l'activité commerce					
M. Edouard Maillet	Titulaire				X
	Titulaire				X
M. Michel Traisnel	Suppléant				X
	Suppléant				X
Autres participants					
M. François Rousseau	Conseiller départemental				X

Le conseil portuaire du port de Portbail s'est réuni le 19 juin 2019, à la mairie de Portbail, sous la présidence de **M. Morin**, représentant le président du conseil départemental.

M. Morin souhaite la bienvenue aux membres du conseil portuaire puis ouvre la séance et invite **M. Lemaigen** à procéder à l'appel. Constatant que le quorum n'est pas atteint, **M. Morin** propose aux membres présents d'ouvrir la séance sans vote, et aborde le premier point à l'ordre du jour de la réunion et invite **M. Leteissier** à les présenter.

I - Compte-rendu de la réunion du conseil portuaire du 28 novembre 2018 :

Le quorum n'étant pas atteint le compte-rendu n'est pas soumis à l'approbation.

II - Rapport d'activité :

M. Leteissier présente le rapport d'activité du port de Portbail.

Aucune question n'est formulée.

III – Compte de résultat 2018 :

M. Lemaigen présente le compte de résultat 2018 de la Société publique locale d'exploitation portuaire de la Manche (S.P.L) de Portbail. Il précise que les abonnements des cales ont été intégrés dans les recettes, et souligne que les dépenses ont baissé de 5 000 € entre 2017 et 2018. Le bilan final s'élève à – 27 187 € contre - 41 486 € l'année précédente, il explique que le déficit est minoré suite à l'augmentation tarifaire et à la diminution des charges et il apparaît que le déficit est plutôt un déséquilibre de provisions plutôt que de gestion.

IV - Point sur les travaux :

M. Lemaigen présente les travaux réalisés par la S.P.L :

-Désensablement du port (Ets Mastelloto/Perez) 169 000 € (extraction de 17 000 m³ de sédiments avec un rechargement en sable de la zone devant et à proximité de l'école de voile (protection dunaire).

Il informe qu'un plan pluriannuel des travaux va être établi.

M. Leplongeon demande la prévision de travaux pour 2020.

M. Lemaigen répond que la rampe d'accès va être terminée.

M. Leplongeon demande si la mairie continuera à intervenir pour l'extraction de la « patate ».

M. Laidet répond affirmativement.

M. Leplongeon demande la quantité extraite.

M. Laidet répond 17 000 m³

V - Point 2018 sur l'actualisation, la réception et le traitement des déchets

M. Leteissier présente le plan de réception et traitement des déchets d'exploitation et des résidus de cargaison des navires du port de Portbail qui a été actualisé par arrêté n° 2016-319 du président du conseil départemental de la Manche en date du 30 septembre 2016.

L'année 2018 n'a occasionné aucune procédure de signalement des insuffisances des installations de réception. Il informe qu'une actualisation du plan de déchets sera présentée lors du prochain conseil portuaire.

Catégorie	Dénomination	2018	COUT
DECHETS D'EXPLOITATION SOLIDES			
Déchets ménagers et assimilés	déchets de cuisine		
	déchets de tissus d'animaux (pêche)		
Verre	verres ordinaires	9.210 tonnes	
Fûts et emballages	cartons d'emballage emballages plastiques cagettes en polystyrène papiers d'emballage	5.320 tonnes	
Métaux (hors fûts et contenants)	dragues chaînes câbles		
Plastiques (hors emballages)	films en plastique filets de pêche bacs « halle à marée »		
Palettes et cagettes en bois	palettes en bois		
Déchets souillés par des substances dangereuses	ustensiles souillés par un produit dangereux chiffons en tissu souillés par des produits dangereux filtres à huile	0.070 tonnes	

	filtres à gasoil/essence		
	pinceaux		
	bois de coque de navire		
Emballages et déchets d'emballages de substances dangereuses	bidons d'huile vides contenants de peinture contenants de produits nettoyants contenants de produits dégraissants contenants de produits de lubrification	0.140 tonnes	
Piles et accumulateurs	piles usagées batteries		
Huiles et combustibles liquides usagés	huiles de vidange	400 litres	
	jus de cale	50 litres	

VI - Questions diverses :

M. Leplongeon demande si la nouvelle rampe sera balisée.

M. Mouchel propose la mise en place de bouées.

M. Leplongeon souhaiterait plutôt la mise en place d'une perche et les bouées ensuite.

M. Morin propose que les bouées soient posées, le matériel ayant déjà été acheté.

M. Lemaigen propose que la question soit étudiée.

M. Leplongeon demande si le reprofilage qui amène au ponton A est prévu, et jusqu'où sera nivelée cette partie.

M. Clergeau explique que cela va être effectué en gravillons rouges jusqu'au fond du port.

M. Leplongeon demande où en est la rambarde sur la passerelle du ponton A.

M. Morin explique que ce n'est pas oublié, mais qu'il faut trouver un artisan pour la réalisation en aluminium.

M. Leplongeon demande une remise en état de la potence de démâtage des plaisanciers, et la reprise des échelles.

M. Leplongeon fait part d'une réflexion des plaisanciers concernant les incivilités par rapport aux vitesses excessives dans le port et demande la mise en place d'une signalétique.

M. Lemaigen répond que la mise en place de panneaux va être étudiée.

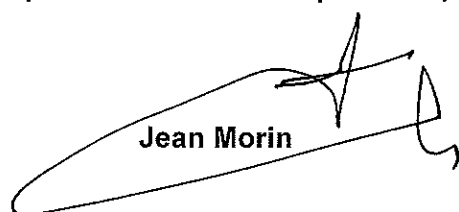
M. Laidet informe de la mise en place d'un rack à vélos.

M. Leplongeon regrette qu'au vu de la situation de ce rack, les véhicules l'abime.

Aucune autre question n'étant formulée, **M. Morin** remercie les participants et lève la séance.

Saint-Lô, le 04 NOV. 2019

Le président du conseil portuaire,


Jean Morin

111 111